

## **Arrestation d'un militant CGT durant la manifestation parisienne du 14 juin** **La justice doit être rendue dans la sérénité**

*jeudi, 16 juin 2016*

---

Communiqué commun de la CGT, de la Fédération CGT des services publics et de l'Union Départementale de la Loire

Mardi 14 juin 2016, un militant CGT du syndicat des agents territoriaux de Saint-Etienne a été arrêté durant la manifestation parisienne pour le retrait du projet de loi Travail. Notre camarade a été placé en garde à vue en attente des décisions du parquet qui pourraient conduire à une comparution immédiate.

Nous ignorons à ce stade la nature des faits qui lui sont reprochés.

La CGT, sa Fédération des Services publics et son Union Départementale de la Loire condamnent les violences commises le 14 juin en marge de la manifestation. Notre camarade ne doit pas faire les frais d'un contexte marqué par les attaques du gouvernement contre le mouvement social et la CGT en particulier.

Les règles de droit et la présomption d'innocence doivent être pleinement respectées. La CGT, sa Fédération des Services publics et l'Union Départementale de la Loire n'accepteront pas qu'un exemple soit fait à travers notre camarade.

Les attaques gouvernementales dont nous faisons l'objet, quelles qu'en soient les formes, ne font que renforcer notre détermination à développer la mobilisation du monde du Travail contre le projet de loi Travail et pour un Code du Travail du 21ème siècle.

Montreuil, le 16 juin 2016

---